

**Retrait des ordonnances Macron et abrogation de la Loi Travail !**

# **Salarié.e.s du public et du privé, toutes et tous en grève le mardi 10 octobre 2017**

## **Pour une journée interprofessionnelle combative !**

Après les manifestations du 12 et 21 septembre 2017, la CNT 13 appelle à amplifier la mobilisation.

Ces manifestations contre les ordonnances Macron-Pénicaud confirment que les salarié/es n'entendent pas laisser le gouvernement achever la transformation du Code du Travail en « code des entreprises » et laisser tout pouvoir au patronat pour imposer des accords défavorables, précariser, licencier à moindre frais ou dépouiller les représentations du personnel de leur pouvoir de contestation.

Une dynamique peut s'enclencher, qui doit s'amplifier, dans l'unité, dans les jours à venir pour arracher le retrait des ordonnances. Le gouvernement est impopulaire, ses ordonnances sont rejetées par une majorité de la population, de même que l'ensemble des mesures antisociales qu'il prend. Le mouvement en construction ici et maintenant doit permettre de faire converger tous les mécontentements : arrêt des suppressions de postes, retrait des ordonnances, retrait de la hausse de la CSG qui va se traduire par la baisse de nos salaires ... les raisons ne manquent pas !

Malgré tout cela, les directions des grandes centrales

syndicales ne veulent pas d'un mouvement d'ampleur et vont aller à la table des négociations avec le patronat et le gouvernement impopulaire de Macron : c'est inadmissible ! Inadmissible d'accepter des négociations quand il n'y a STRICTEMENT RIEN À NÉGOCIER !

Arrachons le retrait des ordonnances, de la loi Travail et des lois patronales par un MOUVEMENT DE GRÈVE RECONDUCTIBLE ! Macron peut encore être mis en difficulté par la mobilisation : c'est le moment d'y aller, en reconduisant les grèves à partir du 10 octobre !

Gagner le retrait du projet d'ordonnances serait un formidable encouragement pour empêcher le gouvernement de mener à bien ses projets, de continuer la casse des services publics, de s'attaquer au statut des fonctionnaires, de supprimer les contrats aidés, ...

Nous invitons les travailleurs-ses, lycéen.ne.s, étudiant.e.s, chômeurs-ses, retraité.e.s qui partagent l'objectif de la grève générale à nous rejoindre, à se mobiliser avec les syndicats révolutionnaires, autogestionnaires et anarcho-syndicalistes et plus largement à s'organiser ensemble, syndiquée.s ou non pour un réel changement de société, contre Macron et son monde !

La CNT 13 appelle d'ores et déjà l'ensemble des salarié.es et des travailleurs/ses avec ou sans emploi :

- À DISCUTER EN ASSEMBLÉE GÉNÉRALE des actions à mettre en œuvre pour ancrer la mobilisation localement et dans la durée (caisse de solidarité, boycotts, etc.)
- À SE MOBILISER POUR UNE NOUVELLE JOURNÉE D'ACTION INTERPROFESSIONNELLE le 10 octobre, avec des grèves actives dans les entreprises, les administrations, les associations (piquets aux entrées des bâtiments, diffusions de tracts, participation aux initiatives interprofessionnelles...)
- À METTRE EN DÉBAT LA QUESTION DE LA RECONDUCTION DE LA GRÈVE
- À BOYCOTTER LA NÉGOCIATION avec le gouvernement et le patronat !

## **Le retrait s'obtiendra par la grève générale !**

**Organisons-la sur nos lieux de travail et dans la rue !**

**Construisons la justice sociale  
par la grève générale reconductible !**

À Marseille, la CNT 13 appelle à participer à la

**MANIFESTATION • départ Vieux Port**

**Mardi 10 octobre 2017 • 14 h**

*Rendez-vous devant le manège, place Général-de-Gaulle*

Pour organiser ensemble la suite du mouvement nous appelons après la manifestation à participer à une

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE UNITAIRE • 18 h**

**Au Kiosque (haut de la Canebière)**

appelée par Solidaires 13, Front Social 13



Syndicat des Travailleurs de l'Industrie du Commerce et des Services des Bouches-du-Rhône, **STICS-CNT 13**  
C/o Mille bâbords • 61 rue Consolat 13001 Marseille • stics.13@cnt-f.org • 07 68 48 57 08 • Permanence le 1<sup>er</sup> mardi du mois de 17 h à 19 h et le 3<sup>e</sup> mardi du mois de 12h à 14 h